



et Keranlinon, et toutes les terres qui en dépendent, avec les moulins, sont entièrement dans son fief des Reguaires, pour le justicier.

La paroisse, placée sous le patronage de Saint-Théleau (1), était un bénéfice à la présentation du pape ou de l'évêque selon les mois. La collation étant réservée à l'Ordinaire.

Vers 1681 se produisit un conflit entre les chanoines de Quimper et le recteur nouvellement nommé, François de Plusquellec. Le Chapitre prétendait être en droit, depuis l'établissement des annates (2), c'est-à-dire depuis plus de quatre siècles et demi (3), de jouir des annates de Leuhan, au profit de l'église de Saint-Corentin. Ce droit d'annate, disaient-ils, a toujours été reconnu et confirmé par les Ducs de Bretagne, puis par les Rois de France, ainsi que par les Parlements de Paris et de cette province (4). C'est à tort que François de Plusquellec veut confondre ce droit avec les annates de Rome, lesquelles ont un principe abusif et ont été abolies par les conciles. Le recteur Plusquellec, sans titre pour percevoir les annates, aurait dû se contenter du « casuel et dedans de l'église, et du tiers des

(1) Sur la légende de Saint Théleau, cf. Chanoine Abgrall, « *Les Saints bretons et les animaux* p. 36 et suiv. ; et Chan. Peyron, *Mémoire lu au congrès de l'Association bretonne, Concarneau, 1905.* — J. Loth. *Annales de Bretagne*, T. IX.

(2) C'est à dire, une année du revenu dîmes et gros fruits de chaque bénéfice-cure du diocèse vacant par mort, résignation ou démission.

(3) On peut voir dans le travail de M. Le Chan. Peyron. « *L'Abbaye de Daoulas* », que le chapitre de Quimper était en possession dès 1257 de percevoir des annates.

(4) Lettres patentes de François, dernier duc de Bretagne, du 23 mai 1478, enregistrées aux plaids généraux de ce siège, le 28 juin 1479, et autres lettres patentes de Louis XII, roi de France, du 6 avril 1520. (Arch. Dép. 2 G 51).

Sur cette même question notons encore que l'Evêque de Léon, Alain de la Rue, qui joua un certain rôle au Concile de Constance, en 1415, demanda pour l'Evêque de Nantes, de différer à traiter l'affaire des annates.

oblations qui sont sa récompense pour le service qu'il prétend avoir rendu ». Tout ce que les sieurs chanoines lui concèdent, c'est qu'on lui fasse déduction des décimes et droits de censeaux qu'il aurait payés sur le produit de l'annate. Le recteur qui est dit alléguer en justice « des chipotteries et vétilles », soutenait que les chanoines auraient dû s'y prendre plus tôt, qu'ils ne pouvaient pas ignorer l'arrivée d'un nouveau recteur à Leuhan, puisqu'il était présenté au Synode et y avait obtenu le visa du Seigneur Evêque. A quoi les chanoines répondaient que le Seigneur Evêque donne ses visas sans en informer le Chapitre, et que les changements de titulaires des paroisses peuvent passer inaperçus aux Synodes, puisque on n'y fait pas l'appel des recteurs par leurs noms propres, mais seulement sous le titre de leur paroisse (1). Nous ignorons qui, des chanoines ou du recteur, triompha.

Le vén. P. Maunoir donna une mission à Leuhan, en 1655, et le P. Guillaume Le Roux, Supérieur des Missions du collège de la Compagnie de Jésus à Quimper, en octobre 1702. Lorsqu'à la suppression de ladite Compagnie, en 1762, Denis Bérardier fut nommé Principal du collège de Quimper, on lui adjoignit comme sous-principal, Alain Pezron, prêtre de Leuhan.

A l'époque de la Révolution, Leuhan s'en tint à ses croyances et traditions séculaires. Sans doute, un sieur Mocaër, ci-devant vicaire, prêta le serment, mais au Faou, vu que « la loi ordonnant ce serment n'était pas connue à Leuhan, des malveillants en ayant empêché la promulgation... dans ce domaine de l'aristocratie et de la superstition ».

Le 8 juillet 1792, deux gendarmes de Carhaix chargés de lever des contributions, furent entourés par les habitants au nombre de 2.000, lesquels assemblés pour

(1) Arch. Dép. 2 G 51.

entendre la messe d'un prêtre non assermenté, menacèrent de faire un mauvais parti aux agents de l'autorité soupçonnés d'être venus arrêter ledit prêtre (1).

François Le Coz, recteur de Poullaouen, qui mourut sur l'échafaud à Brest, le 14 mars 1794, en criant : « Vivent Jésus et Marie ! » avait fait en cachette du ministère à Leuhan.

En 1799, la maison des Le Gloanec au village de Keraspars, servait de pied à terre aux chouans.

### Taxes

Leuhan est taxé à XX livres dans la liste des bénéfices de Cornouaille, payés à Rome, en 1368, et à VIII livres dans le rôle des décimes, en 1574 (2).

En octobre 1788, le rôle des décimes indique pour le recteur une taxe de 42 liv. 5 s.; pour la fabrique, 8 liv. 10 s.; pour le Rosaire, 4 liv. 5 s.

L'église avait 60 liv. de rente sur quelques terres vendues à la Révolution, et 156 liv. provenant de fondations. Le recteur étant décimateur, son revenu pouvait être alors d'un millier de livres.

La population n'était que les deux tiers de celle d'aujourd'hui, qui compte plus de 1.900 âmes.

### L'Église paroissiale

Dans le genre du XVI<sup>e</sup> siècle, à murs bas et toiture couvrant à la fois la nef et les bas-côtés; les autels latéraux ont des rétables sculptés. Il y a quelques fragments anciens dans la maîtresse-vitre, personnages incomplets, tête d'évêque, etc.; le tympan de la fenêtre du bras droit du transept contient un écusson : de

(1) Chan. Peyron. Documents pour servir à l'histoire du clergé..... pendant la Révolution : 1<sup>re</sup> partie, pp. 83, 133 ; 2<sup>e</sup> partie, p. 198.

(2) Chan. Peyron : Cartulaire de l'Église de Quimper, pp. 10 et 11.

gueules à 2 épées en sautoir, les pointes en bas. Ce sont les armes des Philippes, seigneurs de Kersalaün au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les vieilles statues en vénération sont nombreuses : 1<sup>o</sup> Le saint patron, saint Théleau, en chape et mitre, à cheval sur un cerf, comme en son église de Landeleau et dans sa chapelle de Plogonnec ; 2<sup>o</sup> Notre-Dame ; 3<sup>o</sup> Sainte-Trinité, au-dessus du maître-autel ; 4<sup>o</sup> Saint-Jean-Baptiste ; 5<sup>o</sup> Saint Cadou, en robe, scapulaire, manteau, tonsure monacale, tenant crosse et livre ; 6<sup>o</sup> Saint Herbot ; 7<sup>o</sup> Saint Joseph ; 8<sup>o</sup> Saint Yves, en surplis à manches fendues, rabat, barrette ou bonnet carré, tenant son étole en main, livre ou bréviaire enfermé dans un sachet ou gaine en étoffe ; 9<sup>o</sup> Saint Laurent ; 10<sup>o</sup> Saint Pierre ; 11<sup>o</sup> Sainte Barbe ; 12<sup>o</sup> Groupe du Rosaire ; 13<sup>o</sup> Saint Jacques, avec écritoire suspendue à sa ceinture ; 14<sup>o</sup> Vieille Notre-Dame, assise ; 15<sup>o</sup> Saint Urlou (ou Gurloës) avec chapelet et livre ; 16<sup>o</sup> Saint Antoine (sous le porche) ; 17<sup>o</sup> Sainte Marguerite ; 18<sup>o</sup> Au fond du porche est un très remarquable groupe de saint Yves entre le riche et le pauvre. Le saint avocat est en robe, surcot en étoffe souple, à plis drapés et arrondis, chaperon, bonnet carré, rouleau de parchemin, discourant, la main gauche levée. Le riche est en bottes à revers, gilet, large veste, baudrier, manteau, moustache et mouche Louis XIII, cheveux longs, tenant une bourse pleine d'or. Le Pauvre a un petit pourpoint déchiré, braies et molletières trouées.

Dans le cimetière est une croix historiée, à plusieurs personnages, mais d'un travail artistique inférieur. A l'envers est une **Piéta** adossée, prise dans le bloc même de la gaule ou colonne.

Sur un registre paroissial on lit : « Le 11 mai 1732, se fit la translation des reliques des SS. Urbain, Modeste, Crescent et Polydor, Martyrs, obtenues de Rome par l'entremise du R. P. de Kervenozael, capucin. Elles ont

été reconnues pour authentiques par Mgr François-Hyacinthe de Plœuc, évêque de Quimper, d'heureuse mémoire. L'anniversaire de ladite translation a été assignée au deuxième dimanche de mai, jour du pardon de la paroisse. » — Ces saintes reliques ayant été enlevées et profanées par les impies, le recteur Caradec soumit, en 1809, à l'examen de l'ordinaire, deux autres boîtes de reliques, « don précieux fait peu de temps avant la Révolution, par un ancien condisciple et confrère, le P. Alexandre, capucin de Quimper, lecteur en théologie, à son retour du Chapitre tenu à Rome. »

### Chapelles

La plus ancienne était celle de **Saint-Jean-Baptiste**, à 1.500 mètres sud-est du bourg, au bord de la route de Coray à Roudouallec, vieille voie de Quimper à Carhaix. Elle faisait partie des établissements nombreux des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Commanderie de la Feuillée, membre de Quimper. « Non loin de Gourin, écrit le chanoine Guillotin de Corson, dans sa remarquable étude (1), le village de Besmays en la paroisse de Leuhan, dépendait de la Commanderie de Quimper. Il s'y élevait une chapelle construite en l'honneur de Saint-Jean. Au commandeur appartenaient les oblations et quelques tenues voisines. »

Cette chapelle était encore entièrement debout en 1900, et était très fréquentée par les pèlerins. On y remarquait quelques autels en granit et d'intéressantes statues. Actuellement, ses ruines entourées d'un joli bouquet d'arbres offrent un ensemble pittoresque. C'était un assez vaste édifice en forme de croix latine. Son pignon occidental est percé d'une porte gothique à voussures feuillagées et moulures rondes, flanquée à

(1) Chan. Guillotin de Corson : « **La Commanderie de la Feuillée et ses annexes.** » Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne, 1896, 36<sup>e</sup> congrès, tenu à Quimper en 1895, p. 143.

droite et à gauche de deux têtes humaines coiffées de hauts bonnets. Le gâble à crochets du pignon est surmonté d'un clocher carré à svelte beffroi que couronne une flèche pyramidale assez trapue. A l'intérieur, envahi par les ronces, les autels de pierre se sont éboulés. A gauche du chœur, dont la fenêtre garde encore quelques restes de morceaux flamboyants, on remarque une crédence ornementée dans le style Renaissance, et sur laquelle une croix pattée et une coquille sont des souvenirs des anciens chevaliers Hospitaliers.

Avec cette chapelle Saint-Jean, on signale encore à la date de 1810, la chapelle de **Gouelet-Leuhan**, honorée sous le titre de Notre-Dame de Lorette, où les Euzenou de Keralaun avaient des prééminences, et la chapelle de **Notre-Dame de Penanvern**, dite parfois de Bon-Secours Penanvern, ou encore de Notre-Dame du Mur.

Précédemment, il y avait la chapelle de **Saint-Bellec** ou Saint-Prêtre, au village du même nom. « Ce nom extraordinaire, écrit M. J. Loth (**Les noms des Saints bretons**, p. 108), doit cacher quelque bévue ; peut-être **Preder**. On est en effet dans une zone de la Haute-Cornouaille où l'accent est très intense et où la syllabe finale est extraordinairement réduite. » D'autres se sont demandé si **Bellec** n'est pas une forme altérée du **Bezleuc** que D. Lobineau croit trouver dans Lan-Bezleuc (Lambézellec).

Le rôle des décimes d'octobre 1788, porte 7 liv. 10 s. pour Saint-Jean ; et 2 liv. pour chacune des 3 autres chapelles.

Sous le rectorat de M. Quidelleur (1841-1851), fut érigée la chapelle de **Saint-Diboan**, dite aussi de Saint-Abibon.

En 1870, à la suite d'une mission, M. Cabioc'h, recteur, érigea à 1.200 m. environ à l'est du bourg, une statue de la Sainte Vierge.

Vu l'affluence des personnes qui venaient y prier, le dessein naquit d'élever en ce lieu une chapelle en l'honneur de N.-D. de Lourdes. L'année 1877, un pèlerin, de retour du sanctuaire des Pyrénées, rapportait un bloc de pierre extrait de la carrière qui fournissait là-bas les matériaux de l'église du Rosaire et qui devait servir pour la chapelle projetée à Leuhan, laquelle fut enfin achevée en 1888, par M. Péron, actuellement chanoine titulaire, alors recteur de la paroisse.

**Recteurs** (sous l'ancien Régime) :

Le 8 mars 1680, Jean Philippe, inhumé en l'église paroissiale de Saint-Columban, de Quimperlé.

1698-1714. François L'Olivier de Lochrist; est dit à partir d'un certain moment, sieur de Tronjoly.

1764. Loden.

1770-1780. Michel Rioual.

1780-1788. Louis Raoult.

Joseph Boudec, nommé par Rome, mais qui sans doute, n'accepta point.

1788-1792. Jean Le Bricon, émigra à Jersey; de nouveau recteur de Leuhan en 1802.

**Recteurs** (à partir du Concordat) :

1802-1805. Jean Le Bricon.

Mai 1805. Yves Caerou.

1805-1806. Jean Guével (né à Coray, en 1761).

1806-1819. Corentin-Louis Lagadec, Kerdrein, **ignorant au superlatif**, porte une note de 1805; ancien curé constitutionnel de Plougastel-Daoulas.

1820-1841. Jean Richard.

1841. Bernard Le Teurnier.

1841-1851. Jacques Quidelleur.

1851-1853. Jean-Marie Tréguier.

1853-1856. Hervé Le Séac'h, de Pleyben.

1856-1884. Vincent Cabioc'h, de Comanna.

1884. Guillaume-Camille Kerigny, de Recouvrance.

1884-1891. Michel Péron, de Saint-Pol-de-Léon.

1891-1893. Ernest Guillet, de Moëlan.

1893-1895. François-Marie Fily, de Kerlouan.

1895-1898. Gustave Le Bourhis.

1898-1911. Michel Bernard.

1911-1916. Corentin Mével.

1916. René Conq.

**Vicaires** (avant la Révolution) :

Urbain Le Prat, envoyé à Berrien en mars 1780.

Jean Guével, né à Laz en 1745, envoyé à Trébrivan en février 1780.

1780-1788. Hamoignon.

1790. Le Bihan.

(Pendant la Révolution) :

Mocaër, assermenté, ci-devant à la tête du petit collège de Pleyben, élu recteur constitutionnel de Loperhet.

Jean Penneec, curé; nous le trouvons, en mars 1793, à Logrono, diocèse de Calaharra (Espagne), sans ressources, abrité chez des particuliers.

1833. Alain Héliès (1<sup>er</sup> titulaire du vicariat, créé en cette année 1833).

1839. Guillaume Glévarec.

1856. Hervé-Pierre-Marie Forcès.

1857. Yves Buors.

1858. Alzire Mauduit.

1860. Etienne Clisson.

1863. Jean Bidau.

1869. Amédée Salaun.

1872. François Le Jacq.

1880. François Laviec.

1885. Bernard Moal.  
 1892. Jean-Marie Abgrall.  
 1894. Jean-Marie Guéguen  
 1895. Jean-Pierre Maguet.  
 1898. Jean-Marie Arhan.  
 1900. Guénolé Belbéoc'h.  
 1919. Edouard Floc'h.

### Monuments anciens

Camp retranché de forme rectangulaire, au village de Coat-Plin-Coat.

Dans la lande de Saint-Jean, au nord de la route de Coray à Roudouallec, sur les terres de Kerhuel, tumulus de forme ronde, appelé Run-Bras, de 33 m. de diamètre et 2 m. 50 de haut.

Un peu plus loin, vers l'Est, autre tumulus appelé Run-Bihan, de dimensions presque égales.

Plus loin, dans la même lande, au sud de la route, deux menhirs. Plusieurs pierres tombées font présu-mer un long alignement.

Autre menhir près du pont de Roudouallec, au nord de la route de Quimper à Carhaix (1).

Du Chatellier a photographié la fameuse pierre gravée du tumulus de Sant Belec, qui serait la première pierre gravée recueillie en Gaule dans une sépulture de l'époque du bronze.

### Famille noble

De Kersalaun. — « *D'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en bas* ». Seigneurie érigée en marquisat, en 1775, en faveur de M. Euzennou de

(1) Sur ces tumulus, l'aire de feu et les alternements, voir Baron Halna du Fretay, in *Bull. Soc. Archéol. du Finistère*, t. XXI, p. 326.

Cf. aussi Le Men, *ibid.* t. II, p. 147, et Du Chatellier, *ibid.* XXVII, p. 5.

Kersalaun, sieur du Quélenec, Président au Parlement de Bretagne, qui avait: « *Ecartelé, aux 1 et 4, d'azur plein; aux 2 et 3 d'argent à la feuille de houx de sinople en pal.* » (1).

Possédée (2) au début du XVI<sup>e</sup> siècle par les Philippines, dont les armoiries sont encore peintes sur le vitrail de la chapelle prohibitive de cette terre en l'église de Leuhan, cette seigneurie passa par alliance aux Euzénoù, qui la conservèrent pendant près de trois siècles, et rebâtirent le château sous Louis XV. C'était un vaste bâtiment double, avec pavillon central peu saillant, où s'ouvrait la porte, très haute et légèrement cintrée. D'immenses fenêtres éclairaient les salles du rez-de-chaussée. L'étage supérieur avait des fenêtres plus basses, et les toitures en croupe étaient ajourées de cinq lucarnes rondes. Très dégradée et tombant en ruines, cette importante demeure a été en grande partie démolie par son dernier acquéreur, qui s'est aménagé dans ses restes une agréable maison de campagne. Au fond du vestibule, une pierre encastrée dans la muraille porte un écusson en bannière entouré du collier de saint Michel et soutenu de deux lions. Il offre les deux épées en sautoir de la famille Philippines.

Sous la Révolution, le château servit de place d'armes aux bandes de chouans qui hantaient ces versants de la Montagne Noire. M. de Kersalaün fils et M. de Penanstret, qui les commandaient, ont tué divers prêtres assermentés et instituteurs dans la région.

(1) Armorial de Courcy.

(2) Note de M. Le Guennec.

Voir aussi Chan. Peyron: « *La Chouannerie. Documents pour servir à son histoire dans le Finistère.* » p. 59.